



FICHE DE POSTE N°1

PRESIDENT

Rôle du Président :

- Diriger le Comité départemental

Missions principales :

- Conduire la politique du comité (projets votés en comité directeur et bureau)
- Assister aux différentes réunions avec les instances officielles (Fédération, Ligue, DDCS, Conseil Général, etc.)
- Défendre les intérêts du comité et des clubs auprès des instances
- Valider le planning général de l'activité du Comité
- Préparer les demandes de subventions du Comité
- Défendre les demandes de subventions émises par les clubs
- Veiller au bon déroulement des actions du comité
- Organiser le conseil des présidents de clubs
- Préparer l'ordre du jour des réunions de bureau et de comité directeur
- Préparer l'assemblée générale et définir avec le comité directeur l'ordre du jour
- Faire respecter les règlements fédéraux
- Gérer l'organisation du travail des salariés
- Contrôler le bon fonctionnement de la trésorerie
- Valider les comptes annuels et les bilans financiers

Missions transverses au sein du Comité :

- Promouvoir le badminton
- Veiller au respect de l'éthique sportive
- Veiller au respect des statuts du comité
- Avoir des contacts réguliers avec les différentes instances dans leur domaine attribués
- Suivre l'évolution et le développement de notre sport
- Etre force de proposition pour améliorer le fonctionnement des instances du Comité et assurer le meilleur service aux clubs du département

Exigences :

- Etre licencié dans un club ou avoir une licence Comité
- Avoir 18 ans
- Avoir si possible occupé un poste de dirigeant d'une association et avoir des connaissances en badminton



COMITÉ
DÉPARTEMENTAL
DES YVELINES DE
BADMINTON



Badminton78.fr

Maison des sports
3 allée Guy Boniface
78990 Elancourt

Profil :

- L'activité du président est un engagement important en termes de temps. Il doit avoir le profil d'un employeur puisque la structure accueille des salariés, il a donc un rôle de manager avec les contraintes que cela lui impose. Mais paradoxalement, il est non rémunéré puisqu'il a un statut bénévole, mais avec de lourdes responsabilités juridiques et pénales en cas de problèmes.

Dépend de :

Elu lors de l'AG

Intérim assuré par :

Vice-président Développement

Participe aux réunions du bureau :

oui

Participe aux réunions du Comité Directeur :

oui

Participe aux réunions des Présidents de club :

oui

Participe aux réunions des responsables jeunes :

non

Participe aux réunions des capitaines d'équipes :

non



Annexe

Chiffrage du temps passé sur ce poste

- réunions Conseil des Présidents de Comité => 3 / an
- réunions Conseil des Présidents de Clubs => 3 / an
- réunion du comité directeur du comité => 1 / trimestre
- réunion de bureau du comité => 1 / mois
- Des réunions d'informations sont organisées par les instances départementales sur des thématiques précises auxquelles le président peut ou doit assister.
 - L'Assemblée Générale de la Ligue => 1 journée
 - L'Assemblée Générale du Comité => 1 journée
 - Les AG des Clubs si invité => 47 clubs
- Travail sur le dossier "**CNDS**" => environ 2 h/jour sur 10 jours
- Travail sur le dossier "**Contrat Objectif Conseil Général**" => environ 2 h/jour sur 10 jours
- Travail sur la prévision de **Budget** => environ 2 h/jour sur 5 jours
- Travail sur la programmation des différentes actions de la saison à venir et en cours => environ 2 h / jour
- Traitement des mails quotidiennement : entre 15 et 30 mails / jours environ
- Assurer un suivi de l'activité des salariés pendant la journée.
- Se déplacer sur les manifestations organisées par le comité et les Clubs.